

Le bulletin municipal de la ville de Joigny



Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Mercredis 3 novembre et 1^{er} décembre de 9h30 à 12h

Conciliateur de justice

Jeudis 4 novembre et 2 décembre de 10h à 12h

Mercredis 17 novembre et 15 décembre de 9h à 12h

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi

Au mois de novembre

lundi 1^{er} : pharmacie Leblanc - 64 rue Jacques d'Auxerre

lundi 8 : pharmacie Simonot - Centre cial La Madeleine

lundi 15 : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert

lundi 22 : pharmacie Lemarquand - 14 avenue Gambetta

lundi 29 : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel

Tous au numérique le 16 novembre :

Etes-vous prêt ?



Avant le mardi 16 novembre, tous les foyers de la région Bourgogne devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait.

Pour répondre à vos questions et vous

conseiller, un point d'information mobile sera installé sur la place du marché (face à l'office de tourisme) le samedi 13 novembre de 9h30 à 16h30.

Un centre d'appel, le 0970 818 818 (n° non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h), et un site internet, www.tousaunumerique.fr, sont également à votre disposition pour toute information.

Ne fonctionneront pas au mois de novembre

La piscine sera fermée les lundi 1^{er} et jeudi 11 novembre. Elle le sera également le dimanche 21 du fait de l'organisation d'une compétition.

L'espace jeunes sera fermé du 2 au 5 novembre.

Les déchets ménagers ne seront pas ramassés les lundi 1^{er} et jeudi 11 novembre. Les collectes sont reportées aux mardi 2 et vendredi 12.

Déchèterie : nouveaux horaires

La déchèterie passe aux horaires d'hiver à compter du mardi 2 novembre. Elle sera ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Impression Chevillon imprimeur - 89101 Sens

Tél. : 03 86 65 04 78

Fax. : 03 86 65 07 84

Mail : chevillon-contact@orange.fr

Imprimé sur papier FSC



Circulation et stationnement perturbés

Avenue Charles de Gaulle

Circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domanys" jusqu'au 31.12.2011

Rue des Saints

Stationnement interdit au droit des n° 38 et 40

Rue Jean Chéreau

Circulation perturbée (travaux sur façade)

Rue du Loquet

Circulation perturbée à hauteur du n° 4 (travaux sur façade).

Guide des associations - additif

Rubrique loisirs d'intérieur - page 7

Jeux en réseau - Gamers 89

Contact : Nicolas Tucki - tél. : 06 61 95 62 66

E-mail : filloutte89@hotmail.fr

Rubrique activités de plein air - page 8

ULM - École de pilotage - ACAA

E-mail : info.acaa@free.fr

Autres associations

Pass'Repass, Crazy Spray

Listes électorales : date limite d'inscription le 31 décembre

Vous avez jusqu'au vendredi 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales en vous présentant au service population de la mairie (guichet 1) muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Si vous avez changé de domicile dans la commune, vous devez le signaler à ce même service. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2011 sont inscrits automatiquement. Il est toutefois préférable de se renseigner pour vérifier que cette inscription a bien été effectuée.

Mairie de Joigny

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr

Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01

Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny

Tél. 03 86 92 48 26 - Fax 03 86 62 09 38

police.municipale@ville-joigny.fr

Un numéro vert, le 0 800 881 102



Proximité de l'échange



Depuis mars 2008, avec l'équipe municipale, je me suis engagé auprès de vous à mener une action de proximité en toute transparence notamment en rendant régulièrement compte de nos réalisations.

Premier outil d'information, le magazine municipal "Joigny infos" qui met chaque mois un coup de projecteur sur nos actions pour la ville.

Deuxième outil, les réunions dans les quartiers qui, sous l'impulsion de Yann Chandivert, mon adjoint en charge de la citoyenneté et de la démocratie de proximité, auront lieu ce mois-ci. Nous en avons tenu plus d'une quinzaine en 2 ans et demi, contre six en sept ans lors de la précédente mandature.

Ces rencontres sont l'occasion de vous présenter le travail accompli, mais aussi les projets lancés qui vont émerger à moyen terme et les grandes lignes de nos ambitions à plus long terme pour Joigny.

Lors de ces réunions, nous lancerons les conseils de quartiers. Leurs missions consisteront à prendre en considération les besoins des habitants afin d'améliorer leur quotidien. Les questions soulevées lors des réunions concernent le plus souvent l'aménagement des voies de circulation, l'installation de bancs ou de bacs à sable... Ce sont des questions qui peuvent sembler accessoires, mais elles concernent la qualité de vie globale du quartier et donc de la ville.

Je souhaite que ces rencontres soient de vrais moments d'écoute et d'échange entre les habitants des quartiers et leurs élus avec comme unique finalité : mieux vivre dans notre cité.

Bernard MORAINÉ
Maire de Joigny

Arrêt...



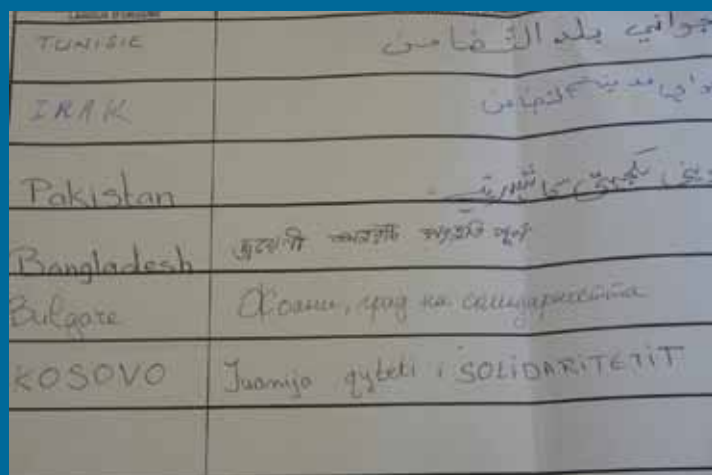
Le week-end médiéval associant Joigny et Laroche Saint-Cydroine a remporté l'adhésion des Joviniens et visiteurs venus nombreux pour s'immerger dans l'ambiance festive de l'époque des chevaliers et des troubadours, expérimenter le tir à l'arc, voir des farces médiévales ou pique-niquer au son de la musique courtoise.



Un nouvel utilitaire est venu enrichir le parc automobile des services techniques en remplacement d'un véhicule hors d'usage. La ville a opté pour une location longue durée sur trois ans pour renouveler régulièrement son parc tout en profitant des nouvelles technologies notamment sur le plan environnemental avec des véhicules moins polluants.



Les Joviniens et les visiteurs étaient aux rendez-vous pour cette seconde édition des Rencontres intemporelles lors des journées européennes du patrimoine ; scolaires et tous publics ont pu profiter en toute simplicité des installations artistiques dans les rues et sites historiques de la ville et rencontrer les 10 artistes icaunais qui en étaient les auteurs.



Tunisien, irakien, chinois, arabe, portugais, russe, arménien... "Joigny, ville de la solidarité" a été traduit en une vingtaine de langues lors de la journée des langues le 26 septembre dernier. Alexandra de Prinsac, artiste jovinienne, immortalisera cet instant de solidarité dans un projet artistique.



Nettoyons la nature - Quelque 200 kg de déchets ont été ramassés en 1h30 par des élèves de cinq classes du collège Saint-Jacques le long des berges de l'Yonne entre le marché et la baignade et à proximité du camping, ainsi que sur la place du 1^{er} RVY le vendredi 24 septembre dernier.



Semaine du handicap et de l'accessibilité

- 1 Jeudi 7 octobre, Bernard Moraine, maire, lançait la semaine du handicap. L'occasion de présenter le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de Joigny et de lancer la charte du handicap.
- 2 Au collège Marie Noël, la séance de sport s'est transformée en séance de handisport sous les conseils de Marc Veyrat, membre du comité régional handisport de Bourgogne.
- 3 Le docteur Célestin et Mme LORROT de l'association France Alzheimer 89 ont levé le voile sur la maladie, et dissipé ses a priori devant un public nombreux.
- 4 Le groupe Zellige, avec son guitariste déficient visuel Alexis Munoz, a offert un grand moment musical, salle Albert Garnier.
- 5 Barbara Moreau, alias Gadine, nous a enchantés avec son sourire radieux, salle Claude Debussy.
- 6 A la salle omnisports, valides et non valides se sont trouvés deux points communs : un fauteuil et un ballon de basket.
- 7 Dans le cadre du festival Handi'Art, la combinaison handicap et création artistique a trouvé tout son sens.



MERCI à tous nos partenaires et à tous les membres de la commission communale d'accessibilité qui, grâce à leur enthousiasme, ont contribué au bon déroulement et au succès de cette semaine. Elle aura permis de changer le regard de bon nombre sur les handicaps et la nécessité de rendre notre ville accessible. Continuons notre engagement et à l'année prochaine.





De gauche à droite : Julien Ortega, conseiller général, Claude Josselin, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la tranquillité publique, Bernard Moraine, Maire, Pascal Lelarge, préfet, le lieutenant colonel Patrick Antoine, commandant du groupement de gendarmerie de l'Yonne et le chef d'escadron Brice Mangoux, commandant de la compagnie de gendarmerie de Sens.

Sécurité : tous les acteurs du CLSPD réunis

Tous les acteurs du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) étaient réunis dans les salons de l'hôtel de ville lundi 27 septembre pour tenir leur assemblée plénière conduite par Bernard Moraine, maire et président, et Pascal Lelarge, préfet de l'Yonne.

Des représentants de la justice, de la gendarmerie, de la police nationale, de la police municipale, du conseil général, des services sociaux, des établissements scolaires, des centres de loisirs, des bailleurs sociaux... étaient présents pour dresser le constat des problèmes de délinquance identifiés dans la commune et de leur évolution.

Cette réunion a pour but d'échanger des informations pour définir des objectifs communs, afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique et de prévenir la délinquance. Au vu des faits constatés, cette instance met en place, coordonne et évalue les actions à mener.

Délinquance des mineurs : de plus en plus de filles

Dans le canton de Joigny, la délinquance a sensiblement augmenté ces huit derniers mois. Les coups et blessures volontaires, principalement aux abords des établissements scolaires, les cambriolages dans les habitations, les commerces et les entreprises, les vols de véhicules ainsi que les vols à la roulotte ont malheureusement été plus nombreux qu'en 2009. En revanche, les vols de deux roues, les escroqueries, abus de confiance et recels sont en nette diminution.

L'assemblée a pointé du doigt une augmentation de la délinquance des mineurs (de plus en plus de filles) qui ont des conduites antisociales et posent des problèmes d'incivilité et de violence, plus particulièrement dans la

vieille ville et aux abords des établissements scolaires. Le signalement des mineurs ayant des comportements à risque va être renforcé et un travail va être fait pour prévenir ces infractions.

Des groupes de travail pour agir

Grâce à un travail minutieux concerté entre les services de la gendarmerie et de la police municipale, un certain nombre de faits ont été élucidés et leurs auteurs arrêtés. Les caméras de vidéosurveillance se sont imposées comme un outil majeur d'aide à l'élucidation de faits.

Trois groupes de travail thématiques ont été constitués pour discuter et proposer des actions chacun dans leur domaine :

- la jeunesse et l'éducation : délinquance des mineurs, déscolarisation, risques liés à l'utilisation de l'informatique
- la vie sociale : violences faites aux femmes, violences intra-familiales, vivre ensemble (voisinage)
- la prévention et la sécurité routière : circulation et respect du code de la route, alcool et drogue.

Ce dispositif qui mobilise l'ensemble des acteurs de la prévention et de la répression vise à réduire les problèmes d'insécurité et de délinquance que rencontrent les administrés en agissant le plus possible en amont.

Claude Josselin
Adjoint au maire chargé de la sécurité
et de la tranquillité publique

Un jeune Jovinien obtient le trophée du défi de l'Yonne

Il a grandi à Joigny et a commencé à s'intéresser à la musique à l'âge de 12 ans. Aujourd'hui, Jamel Belbachir, 22 ans, mixe et anime des soirées devant un public attentif et intéressé. Ce parcours atypique, remarqué par l'équipe d'encadrement de l'espace jeunes, lui a valu le trophée du défi de l'Yonne du projet jeune 2010.

Jamel est intervenu bénévolement à l'espace jeunes sur l'atelier de musique rap "initiation au DJ-ing" appelé plus régulièrement "Disc jockey" durant l'année scolaire 2007-2008. Durant cette période, il a su faire part de ses motivations, de son ambition à vouloir percer dans ce secteur artistique et de son envie d'être présent sur la scène française.

Je travaillais dans ma chambre...

A 12 ans, j'écoutais un peu de tout, mais surtout la funk, la soul et le RN'b avec mes copains, puis au fur et à mesure, le hip hop me venait à l'oreille nous raconte Jamel. Mais déjà à cette époque, je graffitais un peu. Je préparais des sons montés à l'aide d'un double K7. Vers 16 ans, je me suis acheté mes propres platines et j'ai pu constater que le DJ-ing était fait pour moi. Je travaillais dans ma chambre pour améliorer et parfaire mes sons et mes arrangements.

Très rapidement, Jamel se produit en public, un public qui a accroché. Il bénéficie d'un créneau horaire sur une radio locale et de là, des connexions avec des artistes et des organisateurs de spectacles se sont faites. Il participe en avant-première à des concerts dans le département et à plusieurs fêtes de la musique. L'idée lui vient de créer ses propres compilations appelées mixtapes pour affirmer sa couleur musicale et les différents sons qu'il a su développer à ce jour.

Aujourd'hui, Jamel souhaite travailler en studio d'enregistrement avec des professionnels pour concrétiser son



projet. Ce petit coup de pouce, je l'espère, me permettra de rebondir vers des perspectives d'avenir à titre professionnel. Les cultures urbaines sont en pleine évolution et je suis convaincu que je peux y trouver ma place. Je veux pouvoir exprimer ma créativité, poursuivre mon épanouissement et partager avec le public ma passion en exerçant ce métier de DJ.

Le trophée du défi de l'Yonne : la consécration

Avec l'aide et l'appui de l'équipe d'encadrement de l'espace jeunes, Jamel s'est engagé dans le programme "Envie d'agir" qui prend le nom de "Défi de l'Yonne" dans notre département. Son dossier a été instruit par la direction départementale de la jeunesse et des sports (aujourd'hui direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations - DDCSPP) et a retenu l'attention du jury. A l'occasion de la journée nationale de l'initiative et de l'engagement des jeunes, Jamel s'est vu décerner le trophée du défi de l'Yonne du projet jeune 2010.

Manuelle Moine
Adjointe au maire chargée de la jeunesse

DJ-ing à l'espace jeunes

La culture hip hop fait partie de votre répertoire musical ? L'espace jeunes dispense un atelier d'initiation au mix, aussi connu sous l'appellation DJ-ing, Alors si vous souhaitez découvrir cet atelier, rendez-vous à l'espace jeunes le mercredi entre 17h30 et 19h30. L'équipe d'encadrement vous accueillera et vous présentera cette animation.

Espace jeunes
2 rue des Ingles
Tél. : 03 86 91 43 31



Services eau et assainissement : un règlement deux en un

Le nouveau règlement du service des eaux a été adopté par le conseil municipal le 24 septembre dernier. Il sert à clarifier les responsabilités de l'abonné, du propriétaire et de la ville, tant pour l'adduction d'eau que pour l'assainissement.

Ce qu'il faut retenir :

- Le branchement (prise d'eau sur la conduite de distribution, canalisation de branchement, compteur, clapet anti-retour) est propriété de la ville. Il doit être accessible en tout point et ne doit être recouvert d'aucune construction ou plantation.
- Le branchement privé se compose de l'ensemble des tuyaux ou équipements privés placés en aval du branchement public. Son entretien et sa garde sont à la charge du propriétaire de la parcelle.
- L'abonné a la garde et la surveillance du branchement, qu'il soit public ou privé, situé sous propriété privée. En cas de sinistre sur le branchement résultant d'une faute ou d'une négligence de sa part, ce dernier devra supporter les conséquences financières et autres dommages, notamment aux tiers. Si le compteur est placé dans un bâtiment, la partie du branchement située dans ce bâtiment en amont du compteur doit être visible et dégagée, afin que le service des eaux puisse s'assurer à chaque visite qu'aucun piquage illicite n'a été effectué sur ce tronçon de conduite.
- Les travaux d'entretien et de renouvellement du branchement public dans leur partie située sous le domaine public, sont exécutés par le service des eaux. Si le comp-

teur n'est pas sur le domaine public ou en limite de propriété, ou si le branchement est inaccessible, le propriétaire fait appel à l'entreprise de son choix qui réalise, à ses frais, les travaux de mise à nu de la canalisation afin que le service des eaux puisse intervenir. Les travaux de remise en état sont à la charge et aux frais du propriétaire. En cas d'impossibilité ou de refus du propriétaire, un nouveau compteur est installé à ses frais, en limite séparative de propriété ou sous le trottoir. A l'issue des travaux, la propriété de canalisation située après le nouveau compteur est transférée automatiquement au propriétaire. Le refus du propriétaire sera notifié par courrier adressé en recommandé avec AR au service des eaux, avant toute intervention. Les cas d'impossibilité feront l'objet d'un constat conjoint entre le service des eaux et le propriétaire ou son représentant.

L'intégralité de ce nouveau règlement peut être obtenue auprès du service des eaux et sera remis à tout nouvel abonné. Il est également en ligne sur le site internet de la ville (www.ville-joigny.fr).

Conseil :

Pensez à surveiller régulièrement l'affichage de votre compteur d'eau pour vérifier votre consommation et déceler d'éventuelles fuites qui pourraient vous coûter cher.

Service des eaux

Quai de l'Hôpital - tél. : 03 86 92 48 19

Chenilles processionnaires : surveillez vos pins

Joigny n'est pas épargnée par l'invasion de chenilles processionnaires du pin (pins noirs d'Autriche, pins sylvestre principalement) dangereuses pour l'homme et l'animal (voir nos n° 7, 9 et 14 de Joigny infos).

Nous arrivons à la période (à l'entrée de l'hiver) durant laquelle elles tissent leurs cocons dans les pins pour s'abriter. Si vous remarquez des nids accrochés dans vos arbres, il convient de les détruire en coupant les

bouts des branches infestées et en les brûlant dans un brasero. Cette opération doit être réalisée avant la fin du mois de mars, avant que les chenilles ne descendent en terre pour se transformer en chrysalides.

Dès le mois de mars, vous pourrez également installer des pièges à chenilles. Il s'agit de collerettes qui entourent le tronc, empêchant les chenilles qui resteraient dans les pins de descendre en terre. Elles sont dirigées vers un sac via un petit tuyau et sont alors prises au piège.

Une dernière opération à réaliser avant l'été (au mois de juin) consiste à mettre en place des pièges à phéromones qui attirent les papillons mâles. Ces derniers sont alors capturés et ne peuvent plus se reproduire.

Toutes ces interventions, effectuées lors des différentes étapes du cycle de reproduction de la chenille, permettront de l'éradiquer totalement.



Ordures ménagères : respectez les horaires de ramassage

35 € : c'est le montant de l'amende que vous aurez à payer si vous sortez vos poubelles sur la voie publique en dehors des heures, c'est-à-dire avant 19 heures la veille du jour de collecte.

Le ramassage des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes du Jovinien. La propreté des espaces publics est l'affaire de tous par un comportement responsable et des petits gestes citoyens qui contribuent à la protection de notre environnement.

En dehors des jours et horaires autorisés, il est interdit de déposer des dé-

chets ménagers sur la voie publique et ses dépendances. Il est également interdit de déposer des déchets encombrants à proximité des containers destinés à la collecte sélective ou en dehors des dates et heures prévues pour leur ramassage. Le dépôt de produits toxiques est également défendu.

Les contrevenants à ces dispositions sont verbalisés selon la procédure de l'amende forfaitaire. Ils disposent de 45 jours pour régler, par timbre amende, la contravention d'un montant de 35 € qui leur a été remise. La sanction est immédiate.



Réduisons nos déchets !

La semaine européenne de réduction des déchets se déroulera du 20 au 28 novembre. La communauté de communes met en place plusieurs actions pour faire prendre conscience de la nécessité de produire moins de déchets et proposer des solutions pour y parvenir.

Achats futés = moins de déchets

Une opération contre le suremballage sera organisée dans la galerie marchande du supermarché rue des Entrepreneurs. Anaïs Deghal, notre ambassadrice du tri,

vous démontrera, preuves à l'appui, qu'il est plus économique d'acheter des produits dont les emballages sont réduits. Elle sera présente du mercredi 24 au vendredi 26 de 10h à 12h et de 15h à 19h ainsi que le samedi 27 novembre de 13h à 16h.

Vous sentez-vous concernés ?

Les élèves d'une classe de 6^e de l'EREA réaliseront un sondage pour mesurer la sensibilisation du public au problème de réduction des déchets. Merci de consacrer un peu de votre temps pour répondre aux questions qu'ils vous poseront si vous les croisez en ville.

Ma poubelle est un trésor

Jeudi 25 novembre, le film documentaire de Martin Meissonnier et Pascal Signolet "Ma poubelle est un trésor" sera projeté à 20h salle Claude Debussy. Compostage, chasse au suremballage dans les magasins... des solutions simples existent. D'autres sont plus surprenantes comme l'usine d'Anvers qui transforme des cartes d'ordinateurs en lingots d'or... Ce film nous emmène à la rencontre de scientifiques, d'élus, d'entrepreneurs ou de simples citoyens qui se mobilisent, chacun à leur niveau, avec passion et courage pour cette grande cause (entrée libre).

Samedis 20 et 27 novembre, vous retrouverez Anaïs Deghal sous le marché. Elle proposera des autocollants "Stop pub" pour dire stop à la publicité dans vos boîtes aux lettres et divers dépliants : consommation responsable, tri sélectif. Elle répondra à toutes vos questions dans ce domaine et pourra vous conseiller sur les gestes simples à adopter au quotidien.

Miren Mativet-Kerbrat
Adjointe au maire chargée de l'environnement



Conciliateurs de justice : 2 permanences mensuelles

Problèmes de voisinage, malfaçons de travaux, différends entre propriétaires et locataires, crédits, litiges de consommation... le conciliateur de justice vous aide gratuitement à régler, à l'amiable, les conflits qui vous opposent à des personnes physiques ou morales.

Deux conciliateurs de justice exercent leurs missions pour le canton de Joigny : Henri Dorizon, en poste depuis 1999, et André Decharrière, tout nouvellement nommé à cette fonction. Ils tiennent des permanences à la mairie respectivement le premier jeudi (de 10h à 12h) et le troisième mercredi (de 9h à 12h) de chaque mois.

Ils ne peuvent intervenir en matière de divorce ou de séparation de corps, d'état-civil, de conflits entre particuliers et administration (c'est du ressort du médiateur de la République), de litiges relevant du droit du travail (qui sont de la compétence du conseil de prud'hommes).



De gauche à droite :
André Decharrière et Henri Dorizon

Prochaines permanences

M. Dorizon - jeudis 4 novembre et 2 décembre
M. Decharrière - mercredis 14 novembre et 15 décembre

Des bouchons d'amour pour des hand'chiens

L'association Handi'chiens éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance aux personnes handicapées moteur en fauteuil afin de les aider et les accompagner au quotidien. Depuis plusieurs années Handi'chiens peut compter sur le soutien de l'association "Les bouchons d'amour" qui récupère et trie vos bouchons en plastique et les revend à un recycleur.

Un chien offert = 13 000 € à trouver = 32 000 000 de bouchons.



La ville de Joigny soutient cette action et met à disposition deux points de collecte dans les halls d'accueil de la mairie (quai du 1^{er} Dragons) et des services techniques (quai de l'Hôpital) ainsi qu'un troisième le samedi matin sous le marché.

Le groupe médical Montaigne (33 rue de la Porte Percy), la boulangerie Chevalier (9 quai H. Ragobert) et le joli monde de Baron (2 rue Valentin Privé) sont également partenaires de l'opération et collectent les précieux bouchons.

Chacun peut contribuer en en apportant le maximum.

Bouchons acceptés : alimentaires, ménagers, cosmétiques, produits d'hygiène, médicaments, couvercles en plastique.

Bouchons refusés : produits toxiques et bouchons de sécurité (détergents...).

Pour plus d'informations :
www.handichiens.org - www.bouchonsdamour.com



Des réunions de quartiers aux conseils de quartiers

Les 17, 18 et 19 novembre, à 19 heures, vous êtes invités à assister aux réunions de quartiers organisées respectivement au groupe scolaire Saint-Exupéry, à l'hôtel de ville et à l'école Garnier.

Nous répondrons à vos doléances exprimées lors de nos rencontres du mois d'avril dernier. Nous débattons également des projets municipaux et, outre les sujets spécifiques à chaque quartier, tout l'éclairage sera fait sur l'avancement du devenir du 28^e Groupe géographique.

Ces rendez-vous réguliers qui vous permettent de dialoguer avec vos élus prendront une autre dimension en 2011.

Des conseils de quartiers vont être mis en place pour vous associer davantage et développer la notion de proximité qui nous tient tant à cœur. Ils seront composés de représentants des élus, des acteurs économiques et sociaux de Joigny et des habitants. Ils seront dotés d'un budget

participatif pour financer des projets dans votre quartier.

Les référents de quartiers : qui sont-ils ? que font-ils ?

Les référents de quartiers seront des Joviniens volontaires, âgés de plus de 16 ans. Ils se réuniront 3 à 4 fois par an pour échanger des idées, faire des propositions, donner leur avis et mettre en œuvre ensemble un projet. Dans la vie quotidienne, ils seront à l'écoute des habitants du quartier pour recevoir leurs remarques ou plaintes qu'ils transmettront aux élus référents.

Les conseils de quartiers sont des lieux d'échanges et de débats sur les projets municipaux, la vie de tous les jours. Ils sont ouverts à tous. N'hésitez pas à vous engager dans la démocratie de proximité en participant au conseil de votre quartier.

Inscrivez-vous à la mairie en appelant le 03 86 92 48 31.

Yann Chandivert
Adjoint au maire chargé
de la démocratie de proximité

Joigny
en Bourgogne

besoins projets
questions écoute dialogue

Réunions de quartiers

Joigny
Citoyens

Est de la ville
à partir du chemin
de la Guimbarde

Mercredi 17 novembre
Groupe Scolaire
Antoine de St-Exupéry

19 heures

Ouest de la ville
à partir du chemin
de la Guimbarde

Jeudi 18 novembre
Hôtel de ville

Rive gauche et
hameau de Léchères

Vendredi 19 novembre
Groupe scolaire
Albert Garnier

Concours de la plus belle cage d'escalier

Pour la deuxième année consécutive, le groupe Domanys organise un concours de la plus belle cage d'escalier décorée du 1^{er} au 12 décembre.

A cette occasion, des sapins seront livrés et déposés dans les cages d'escalier participant à l'opération. Ce concours fera l'objet d'un vote par les locataires via le site internet www.domanys.fr et le résultat sera communiqué le mardi 14 décembre. Les foyers des cages d'escalier lauréates auront la joie de recevoir une corbeille gourmande.

L'Yonne et la guerre d'Espagne

L'association départementale "Mémoire, histoire des républicains espagnols" prépare un colloque sur le thème de "L'Yonne et la guerre d'Espagne" qui se tiendra à l'IUT d'Auxerre le 27 novembre.

Elle recherche des témoignages de républicains espagnols, dont les premiers sont arrivés dans notre département dès 1937, ou de familles françaises qui ont pu les accueillir.

Si vous pensez pouvoir aider cette association dans ses travaux, contactez M. Larroy au 03 86 41 23 94.

Prévention en addictologie

Depuis le 21 octobre, la section de l'Yonne de l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA 89) tient une permanence à Joigny, les premier et troisième jeudis du mois de 9h à 12h dans un local situé au rez-de-chaussée de la bibliothèque place du Général Valet.

ANPAA 89

2 rue de Preuilly - Auxerre

Tél. : 03 86 51 46 99

E-mail : comite89@anpa.asso.fr

Joigny culture

Théâtre et percussions traditionnelles africaines à l'école de musique

Depuis la rentrée, deux nouvelles disciplines viennent enrichir le panel d'activités proposé par l'école de musique. Antoine Linguinou, professeur diplômé d'Etat d'art dramatique, propose des cours de théâtre aux adolescents à partir de 15 ans et aux adultes.

Chaque séance développe un outil de l'acteur (voix, texte, rythme, état, humeur, intention, etc.) à travers des exercices, des jeux, des improvisations. On peut aborder des textes théâtraux, poétiques, littéraires. Au cours de l'année, des stages permettront de s'initier aux outils du chant, de la "commedia dell'arte", du clown, etc.

En fin d'année, selon les envies des participants, la classe se produira devant un public.

Les cours se déroulent le lundi de 18h à 20h.



L'atelier percussions traditionnelles africaines s'adresse aux adolescents et adultes désireux de prendre connaissance de ces instruments ou d'en approfondir la technique.

Cet atelier, animé par Philippe Large, bien connu dans le département par son ensemble Sambala et son trio de Balafons, participera selon son envie à des productions avec les orchestres de l'école de musique.

Cet atelier est ouvert le jeudi de 18h à 19h pour les adolescents et de 19h à 20h pour les adultes.

Ecole de musique - 24 rue Saint-Jacques

Tél. : 03 86 62 24 14 - 06 88 29 47 27

E-mail : ecolemusiquedejoigny@wanadoo.fr



Histoires d'eaux dans les bibliothèques



Océans, nuages, pluies, ruisseaux ou rivières, l'eau décrit dans la nature un cycle permanent, passant sans fin d'un endroit à l'autre. Sans elle il n'y aurait pas de vie....

D'où vient l'eau du robinet ? Comment est-elle traitée pour devenir potable?...

L'exposition présentée par la bibliothèque municipale avec le soutien de l'agence de l'eau Seine Normandie permet à chacun de trouver les réponses à ces questions et à bien d'autres ! Une magnifique maquette pédagogique explique le circuit de l'eau dans la maison. Parallèlement des objets pouvant contenir de l'eau (pots à eau, pichets, bouteilles diverses....) sont présentés à la bibliothèque principale.

À la bibliothèque de La Madeleine, c'est la mer qui est évoquée avec livres et films.

Bibliothèque principale - place du Général Valet

Mardi et jeudi de 14h30 à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

Bibliothèque de La Madeleine - centre commercial

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Vendanges joviniennes à la maison du Bailli

La maison du Bailli présente une exposition sur le patrimoine vinicole jovinien jusqu'au 18 décembre. Élément fort du passé et de l'image de Joigny, la vigne couvre la ville de ses treilles par l'omniprésence de la Côte Saint-Jacques, mais aussi par les traces de l'histoire vinicole encore visibles dans la centre ancien. Une grappe sculptée, une inscription, la bannière du saint patron, outils, fêtes et chants, révèlent l'enracinement des traditions et la multiplicité des savoir-faire depuis toujours perpétués.

En expédition dans les vignes avec l'espace jeunes, le service animation du patrimoine, en collaboration avec Serge Lepage, viticulteur, des jeunes Joviniens ont pu découvrir le temps des vendanges et en faire un beau reportage photo. Une exposition sur trois lieux, à découvrir à la maison du Bailli, à l'espace jeunes et dans le couloir des urgences du centre hospitalier.

Lancement de l'exposition et soirée festive le jeudi 4 novembre avec les Peulons d'Auxerre : chants, danses et musiques vigneronnes et bourguignonnes résonneront dans la cave de la maison du Bailli, à 20h30 - gratuit

Maison du Bailli - Tél. : 03 86 92 02 25
Office de tourisme - Tél. : 03 86 62 11 05



Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

Accessibilité : une action concrète

Ibrahim, petit "enfant de la lune" jovinien de 5 ans, peut aller presque normalement à l'école maternelle de St André depuis la rentrée. Plusieurs médias, locaux, nationaux voire internationaux, s'en font l'écho. Nous sommes, sans aucune restriction, très fiers d'appartenir à la municipalité qui l'a permis avec la Ligue contre le cancer. Il convient cependant de pointer l'absence de deux acteurs principaux :

- le conseil général qui assure depuis le 1^{er} janvier 2006 la tutelle administrative et financière de la maison départementale des personnes handicapées. C'est à lui, à travers la commission des droits à l'autonomie, que revenait le financement des fameux filtres.

- l'État, à travers l'Éducation nationale, qui supprime massivement les AVS (auxiliaires de vie scolaire), personnels précaires sur contrats aidés affectés après une formation (hélas trop dérisoire) auprès d'élèves handicapés pour les aider dans leur vie scolaire.

Certains départements suppriment brutalement les postes. Dans l'Yonne, on renvoie les AVS en bout de contrat. Pour les remplacer, on déplace brutalement d'autres personnels précaires assurant des missions d'aide à la direction d'école.

L'élève handicapé, lui, voit son AVS remplacée par une nouvelle personne sans aucune formation. Et elle ne sera là que jusqu'à la fin de son contrat, déjà sérieusement entamé. Et ensuite ?

Eric Apffel pour le groupe majoritaire "Joigny : continuons tous ensemble, un projet citoyen, solidaire et écologique"

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Comparaisons

Au conseil municipal, quand nous critiquons certains projets, l'argument suprême de la majorité socialo-communiste est de nous rétorquer : "vos amis des précédentes municipalités, eux, n'ont rien fait dans ces domaines pendant 30 ans..."

Sur les projets évoqués, soit ils avaient été programmés (aire d'accueil des gens du voyage), soit ils avaient été largement discutés avec la SNCF (parkings de la gare), et d'autres choix, tout aussi prioritaires, ont, eux, apporté de véritables réalisations ! Les anciens responsables n'ont-ils vraiment rien fait ? Les Joviniens qui ne sont pas des niaiseux, eux, sont capables de faire des comparaisons.

Sur le plan culturel, ces mêmes Joviniens sont-ils plus fiers de la fresque équivoque de La Madeleine, de la galerie délavée des portraits... ou : - de la maison du Bailli rénovée, - de la superbe salle Claude Debussy, - du lumineux espace Jean de Joigny.

Sur le plan sportif et des loisirs quelles installations bénéficient au plus grand nombre : un petit skate park déjà hors d'usage, une yourte désarticulée, un pauvre city stade... ou : - un complexe sportif pluridisciplinaire, - une piscine restructurée, - une salle omnisports de belle taille, - des courts de tennis couverts et de plein air, - un espace jeunes parfaitement équipé... ?

Nous pourrions poursuivre dans d'autres domaines : commercial, environnemental, imposition locale...

Il n'y a pas photo ! Alors de grâce mesdames et messieurs les nouveaux élus, l'argumentation pleurnicharde et usée de M. le Maire, que vous partagez, ne convainc vraiment plus les Joviniens !

D.D.J. : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Les promesses non tenues... [acte 3]

Depuis 2008, la municipalité a fait de l'environnement son "cheval de bataille", mais cela... sur papier car encore une fois rien n'a été concrétisé. Le ramassage des déchets au porte à porte ? Qu'en est-il ? Fin 2009, il devait être lancé avec des sacs plastiques, car les containers coûtaient soi-disant trop cher !!! Nous sommes en 2010 et rien n'a été fait, par contre l'ambassadrice du tri a bien été embauchée, une "ressourcerie" va être implantée pour la réutilisation des objets jetés : à quoi va-t-elle servir ? A l'occasion on embauchera encore du personnel, en nous disant que nous allons faire des économies !

Depuis cette année nos déchets sont ramassés puis stockés à Joigny et acheminés ensuite dans le Loiret dans un centre d'enfouissement, alors qu'un centre d'incinération beaucoup plus proche pouvait accepter nos déchets et pour un coût moindre, mais la commission environnement de la communauté de communes n'a pas été consultée !!! Le dictat socialo-communiste a encore frappé, comme d'habitude et en accord avec leur conception de la démocratie !!

L'augmentation depuis 2008 de nos impôts est de 19 % (pour la part communale) et la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de 17 %. Cette taxe avait été augmentée afin d'équilibrer le budget !!!

Mais ne pensez-vous pas que l'équilibre peut aussi être réalisé à la baisse... Lorsque vos revenus diminuent, que faites-vous si ce n'est de minimiser vos dépenses afin d'équilibrer votre budget ? Alors pourquoi ce qui est vrai pour une famille ne peut pas l'être pour une collectivité ! Ce sont les élus majoritaires qui font le choix d'augmenter ou non les impôts... et non les contribuables... dommage !

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Basket : une saison pleine d'ambition et d'énergie

La nouvelle saison 2010-2011 a démarré avec le tournoi David Hoareau. Les équipes en lice : CS Meaux, Stade Auxerre, l'Ille St Denis et l'US Joigny se sont affrontées en toute sympathie lors du week-end des 4 et 5 septembre 2010. Et c'est le CS Meaux qui a dominé ce 6^e tournoi en hommage à David. Notre club peut être fier de cette manifestation qui, de l'avis de tous les participants, est très appréciée tant par l'organisation sportive et la logistique que par l'ambiance.

Nos seniors M évoluent à nouveau en excellence régionale avec l'ambition de ne pas jouer le "fond du panier", mais bien d'assurer à minima une place en milieu de tableau. Pour ce faire, ils sont entraînés et coachés par André Janicki et Véronique Ribaucourt qui ont à cœur de mener à bien cette mission.

Une autre équipe évolue également en région : les minimes M composés d'un noyau dur avec une expérience régionale (il y a 2 ans) lors de leur passage dans la catégorie benjamin. Ils sont toujours emmenés par le même entraîneur, Ildio Leonardo, lui aussi avec une expérience grandissante et la motivation nécessaire à ce niveau.

Les autres catégories ainsi que leurs entraîneurs ne déméritent pas et je suis convaincu qu'elles vont figurer honorablement dans les différents championnats départementaux.

Une autre fierté du club est notre corps arbitral. Après les efforts de formation engagés, nous pouvons nous réjouir de compter des arbitres aux niveaux départemental, régional et national. Ce qui nous permet de figurer parmi les plus, sinon le plus, représentatifs du département et même au-delà.

Mais ces bons résultats ne doivent pas masquer les problèmes toujours présents : un manque d'officiels de table



de marque (OTM) qui, je l'espère, sera en partie résorbé devant les candidatures spontanées de ce début de saison. Pour ce faire nous pouvons compter sur l'aide et les connaissances de Françoise Badin et Lucien Vaudet qui œuvrent énormément au sein du comité de l'Yonne. L'autre difficulté rencontrée est le manque récurrent de bénévoles, commun à beaucoup d'associations, contre lequel il va falloir réagir sous peine, à terme, d'une pénurie de dirigeants. Il va sans dire que ce sujet est une priorité.

Nous démarrons donc cette nouvelle saison avec de l'ambition et de l'énergie conjuguées pour l'atteinte de nos objectifs.

Bonne saison à tous.

Jacques Cavelier
Président de la section basket de l'USJ



Les finalistes du tournoi David Hoareau 2010

L'agenda sportif

Karting

Trophée endurance - 5^e manche - karts 4 temps 270cc
Jeudi 11 novembre - 9h

Basket ball

Bligny Les Beaunes / USJ le 7 novembre
USJ / CSL Dijon 2 le 14 novembre
Châlon sur Saône / USJ le 28 novembre
DA Dijon 21-2 / USJ le 5 décembre

Football

USJ / Varennes le 7 novembre
Autun / USJ le 14 novembre
USJ / Tonnerre le 28 novembre
Fauverney / USJ le 5 décembre

Cinéma - salle Claude Debussy

Des cartes d'abonnement sont disponibles à l'office de tourisme et à l'entrée de la salle :

- pour adultes : 28 € les 5 séances
- pour enfants (4 à 18 ans), étudiants, demandeurs d'emplois, handicapés : 28 € les 5 séances, la 6^e séance est gratuite.

Ces cartes sont valables 6 mois, à partir de la date de la première séance.

Expositions

Peintures et sculptures - Agnès Dallimonti, Christian Rosenthal, Véronique Petit, Henri Vijoux, Grégory Pagniez, Daniel Devaux, Gérard Crespín, Philippe Lebegue, Merribock - atelier de Cortel - exposition permanente

Il est toujours temps - exposition photographique sur les soins palliatifs et l'accompagnement - association Jalnav - centre hospitalier - service des urgences - lundi 8 et mardi 9 novembre de 9h à 18h

C'est la ronde des couleurs ! - présentation de peintures sur châssis rond, de boules de Noël... atelier de Prinsac - samedi 13 novembre de 10h30 à 12h et de 14h à 19h - www.atelierdeprinsac.fr

Conférences - débats

"Le sommeil de l'enfant de 0 à 6 ans" de Claude Granger, psychologue et psychothérapeute - REAAP89 - CAF - RAM - salle Claude Debussy - lundi 15 novembre - 20h

"Faut-il renoncer à l'universalisme ?" de Michel Gandolfo - UTJ - Halle aux Grains - mercredi 17 novembre - 20h30

Matinée et soirée dansantes

4^e nuit du tango - André Trichot, Jacky Florent, Patrick Gavant accompagnés par Janick Soulier et le Top Orchestra - Musik'Mouv - réservation au 03 86 62 15 66 - salons de l'hôtel de ville - samedi 6 novembre - 21h30

Matinée dansante Aurélien Noël et l'orchestre Mathieu Chocat - amicale des charcutiers et bouchers retraités sympathisants - buffet - inscriptions au 03 86 62 20 29 ou 06 07 99 34 57 - salons de l'hôtel de ville - dimanche 28 novembre - 15h

Théâtre

"Itinéraire bis" - représentation théâtrale - comédie de Xavier Daugreilh - Villecien et ses têtes de l'art - salons de l'hôtel de ville - samedi 13 novembre à 20h30 et dimanche 14 novembre à 15h

Commémorations

Journée nationale du souvenir - cérémonie au carré militaire du cimetière - Le Souvenir français - lundi 1^{er} novembre - rendez-vous à 9h45 devant le cimetière

66^e anniversaire du départ du 1^{er} RVY - rassemblement des amicales du réseau Jean-Marie et du 1^{er} RVY - mémorial de la façade de l'hôtel de ville - dimanche 7 novembre - 12h30

92^e anniversaire de l'Armistice de 1918 - cérémonie du souvenir au monument aux morts - jeudi 11 novembre - 12h15

A noter aussi

Lan informatique - inscriptions et réservations au 06 61 95 62 66 (Mme Tucki) et sur www.gamers89.fr - salle des Champs Blancs - du vendredi 29 octobre 17h au dimanche 31 octobre 20h

Braderie - Croix Rouge française - cour Paul Genty - samedi 30 octobre de 9h à 17h

Création - reprise d'entreprise - information aux porteurs de projets - CCI et CMA - salle Claude Debussy - mardi 2 novembre - de 9h à 12h

Concours de belote - comité des fêtes et animations - Halle aux Grains - samedi 6 novembre - 19h

Théâtre de Guignol - mairie - salle des permanences - dimanche 14 novembre - 16h

Collecte de sang - mercredi 24 novembre de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et collecte de plasma salle des Champs Blancs sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Ma poubelle est un trésor - film documentaire de Martin Meissonnier et Pascal Signolet - salle Claude Debussy - jeudi 25 novembre - 20h

Opération Noël - association Cœur de Joigny - chez les commerçants participants - du 3 au 19 décembre



*Opération
paniers gourmands
sous le marché*

avec les commerçants participants

*Samedis 13, 20 et 27 novembre
Mercredis 17 et 24 novembre*